

REPUBLIQUE TOGOLAISE

TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES,
DE LA COOPERATION, DE L'INTEGRATION
AFRICAINNE ET DES TOGOLAIS DE L'EXTERIEUR

CABINET

N° 0314 /MAECIATE/CAB



REPUBLIC OF TOGO

WORK-FREEDOM-HOMELAND

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS,
COOPERATION, AFRICAN INTEGRATION
AND TOGOLESE ABROAD

CABINET

Lomé, le 17 avril 2026

Le Ministre

à

Madame Anousheh Karvar
Présidente du Conseil d'administration
Bureau international du Travail (BIT)
Route des Morillons, 4
CH-1211 Genève 22
Courriel: governingbody@ilo.org

**Objet : Candidature au poste de Directeur général du Bureau international
du Travail**

Madame la Présidente,

J'accuse réception de votre lettre relative à la nomination du Directeur général du Bureau international du Travail (BIT) et vous en remercie.

En ma qualité de Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Togolais de l'Extérieur, j'ai l'honneur de présenter la candidature de M. Gilbert F. Houngbo au poste de Directeur général du Bureau international du Travail.

Cadre chevronné, M. Houngbo justifie de plus de quarante années d'expérience dans le domaine du développement international. Il a occupé des fonctions de direction de haut niveau au sein de gouvernements, du système des Nations Unies, d'institutions financières internationales ainsi que du secteur privé, et est reconnu pour sa capacité à conduire avec succès des réformes institutionnelles génératrices de gains d'efficacité durables.

Ainsi, en sa qualité de Directeur général du Bureau international du Travail, M. Houngbo a fait preuve d'un engagement constant dans la mise en œuvre du mandat de l'Organisation internationale du Travail relatif à la promotion de la justice sociale, dans un contexte marqué par l'évolution du système multilatéral et les transformations profondes du monde du travail. Depuis son élection en 2022, des avancées significatives ont été enregistrées, notamment à travers l'adoption de nouveaux instruments, la création de la Coalition mondiale pour la justice sociale, la modernisation du système d'application des normes, les travaux engagés sur l'intelligence artificielle et le salaire vital, ainsi que la conduite d'une réforme institutionnelle d'envergure visant à préparer l'Organisation aux évolutions du système multilatéral.

.../2

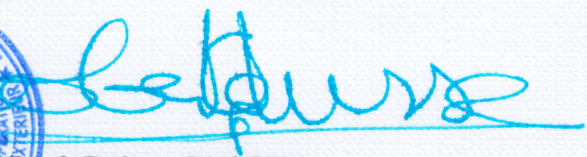
Dans la déclaration figurant en annexe, M. Houngbo expose la vision qui guiderait son action à la tête de l'Organisation ainsi que les grandes orientations qu'il envisagerait de privilégier dans l'hypothèse d'un second mandat. Compte tenu des réalisations déjà accomplies et de celles en cours, sa réélection s'inscrirait dans la continuité des efforts engagés et permettrait de poursuivre, en étroite collaboration avec les mandants tripartites de l'Organisation, l'objectif visant à ce qu'à l'horizon 2032 celle-ci soit pleinement recentrée sur son mandat originel, à savoir sa fonction normative ainsi que ses capacités techniques de conseil aux mandants tripartites sur le terrain, fondées sur les cinq principes et droits fondamentaux au travail.

Je suis convaincu que les résultats déjà obtenus par M. Houngbo au cours de son premier mandat attestent de sa pleine aptitude à assumer les responsabilités attachées à l'exercice de cette haute fonction. Il réunit les qualités de leadership, l'expérience et les compétences requises pour continuer à diriger cette Organisation tripartite unique et relever les défis auxquels elle est confrontée.

Les documents requis sont annexés à la présente communication.

Je vous prie d'agréer, **Madame la Présidente**, l'assurance de ma très haute considération.




Prof. Robert DUSSEY